

PLAN DE COURS

ECN-1130 : Relations économiques Canada-États-Unis

NRC 14354 | Hiver 2021

Mode d'enseignement : Comodal

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Analyse des relations économiques entre le Canada et les États-Unis afin de mieux cerner leur influence en matière d'élaboration des politiques économiques canadiennes et québécoises. Étude critique des enjeux sectoriels, des orientations et des litiges commerciaux entre les deux pays. Caractéristiques de l'évolution des flux commerciaux et des accords canado-américains.

Plage horaire

Classe virtuelle synchrone		
jeudi	15h30 à 18h20	Du 18 janv. 2021 au 24 févr. 2021
Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 18 janv. 2021 au 23 avr. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=125714>

Coordonnées et disponibilités

Michel Vincent
Enseignant
michel.vincent@ecn.ulaval.ca

Michel Vincent Ph.D.
Disponibilités
Ceux et celles qui ont des questions peuvent me contacter par courriel.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) ↗

[Liste des navigateurs supportés](#) ↗

Avis important concernant les appareils mobiles ↗ (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#) ↗ est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

[Activer sa licence Zoom ULaval](#) ↗

Sommaire

Description du cours	4
Objectif général du cours	4
Approche pédagogique	4
Classe virtuelle	4
Plan de cours	4
Feuille de route	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Examen intra mi-session	6
Travail fin de session	6
Examen Final	6
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	7
Politique à l'égard des retards aux évaluations	7
Politique en matière d'absence aux évaluations	7
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	8
Matériel didactique	8
Liste du matériel obligatoire	8
Bibliographie et annexes	8
Bibliographie	8

Description du cours

Objectif général du cours

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec l'histoire et les enjeux des relations économiques entre le Canada et les États-Unis. Nous mettrons l'accent sur le commerce international entre ces deux pays alors que les échanges s'élèvent à plus de 700 milliards de dollars annuellement. Parmi les sujets traités, il y aura l'étude des différents accords commerciaux canado-américains ainsi que certains litiges commerciaux entre ces deux pays.

Approche pédagogique

Les activités d'enseignement et d'apprentissage seront réalisées principalement à travers des cours magistraux. À l'occasion, il y aura aussi des discussions avec les étudiants en classe virtuelle à partir de visionnement de vidéos, d'études de cas et de lectures de textes d'actualités.

Classe virtuelle

Avant d'assister à une séance :

Il est indispensable de consulter [les tutoriels destinés aux étudiants](#).

Pour assister à une classe virtuelle :

Visitez la section *Classes virtuelles*, disponible dans le menu d'outils de votre site de cours pour vérifier l'horaire de vos classes virtuelles et pour y accéder.

Si vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle. Une fois dans la salle, il est fortement conseillé de faire un test audio en cliquant sur *Assistant configuration audio* dans l'onglet *Réunion* disponible dans le coin supérieur gauche.

Pour écouter une séance en différé :

Si l'enseignant l'autorise, vous aurez accès à l'enregistrement de vos classes virtuelles. Ces enregistrements seront disponibles dans cette même section, quand l'enseignant les aura publiés.

En cas de problème technique, veuillez contacter un agent du Centre de services en TI et pédagogie à l'adresse aide@cstip.ulaval.ca ou bien au (418) 656-2131 poste 5222.

Plan de cours

Le nombre d'heures consacré à chaque sujet est présenté à titre indicatif et peut en tout temps être modifié.

21 janvier: Introduction (présentation du cours)

28 janvier: L'histoire économique et le commerce international

4 février: Le GATT (Accord sur les tarifs douaniers et le commerce) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

11 février: Le Pacte de l'automobile

18 février: Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et le nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM)

25 février: Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et le nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) (suite)

4 mars: Semaine de lecture

11 mars 15h30-17h30: Examen intra à distance

18 mars: Politique commerciale du Canada

25 mars: Politique commerciale des États-Unis

1er avril: Accord du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)

8 avril: Différend commercial sur le bois d'œuvre résineux

15 avril: Différend commercial en agriculture (Remise du travail de fin de session)

22 avril 15h30-17h30 : Examen final (modalités à confirmer)

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
1. Histoire économique et commerce international	
2. Le GATT et l'OMC	
3. Le Pacte de l'automobile	
4. Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et l'ACEUM	
Directives Examen intra	
Directives Travail de fin de session	
Examen Intra	
5. Politique commerciale du Canada	
6. Politique commerciale des États-Unis	
7. Le Partenariat Transpacifique global et progressiste (PTPGP)	
8. Le conflit sur le bois d'oeuvre	
9. Différend commercial en agriculture - COOL	
Directives Examen final	
Examen Final	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen intra mi-session	Le 11 mars 2021 de 15h30 à 17h40	Individuel	35 %
Travail fin de session	Dû le 19 avr. 2021 à 23h59	En équipe	30 %
Examen Final	Le 22 avr. 2021 de 15h30 à 17h40	Individuel	35 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen intra mi-session

Date :	Le 11 mars 2021 de 15h30 à 17h40
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	35 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
	Examen à distance
Matériel autorisé :	Notes de cours autorisés

Travail fin de session

Date de remise :	19 avr. 2021 à 23h59
	Boîte de dépôt
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	<p>Travail en équipe de deux étudiants au maximum ou individuel (5-7 pages maximum). Choisir un sujet parmi les enjeux des relations économiques entre le Canada et les États-Unis et faire une analyse critique des politiques économiques et commerciales adoptées par le Canada et/ou les États-Unis. Les directives et les étapes du travail vous seront fournies durant la semaine de lecture.</p> <p>Vous êtes notés sur le contenu, l'analyse, la capacité à faire une synthèse de l'information, la qualité du français et la présentation du travail écrit. Des pénalités seront appliquées pour les travaux remis en retard.</p>

Examen Final

Date :	Le 22 avr. 2021 de 15h30 à 17h40
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	35 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
	Examen à distance
Matériel autorisé :	Notes de cours autorisés

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.


Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations](#) . Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations](#) . Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse accommodement@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*: https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Le matériel obligatoire comprend uniquement les présentations PowerPoint et les exercices, les cours magistraux (en simultané ou les enregistrements) ainsi que les articles d'actualités et les vidéos dont les liens web sont déposés sur le site du cours.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Il n'y a pas de volume obligatoire. Des références vous seront remises pour chacun des sujets discutés en classe.